

A lire dans ce numéro ...

Editorial



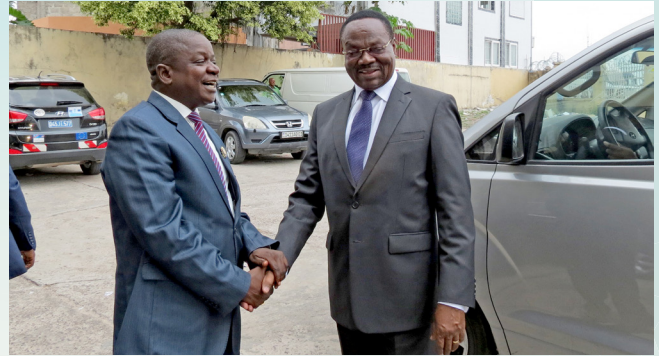
La 21^{ème} Edition de la Conférence des Nations Unies sur le Climat (COP 21) qui s'est déroulée en France du 30 novembre au 11 décembre 2015 a consacré une part belle à la problématique de

l'eau. En effet, c'est pour la première fois dans l'histoire de la COP que les enjeux de l'eau douce ont été pris en compte. Une journée officielle a été consacrée à la thématique « Eau et adaptation au changement climatique » au cours de laquelle plus de 300 organisations dont la CICOS ont signé « le pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères ».

J'ai signé à cette occasion, une convention de financement avec l'Agence Française de développement (Voir Page10) pour mettre en œuvre au niveau du bassin du Congo, des actions de renforcement des capacités de nos acteurs dans la gestion intégrée des ressources en eau transfrontalières tenant compte du contexte d'adaptation au changement climatique. Dans ce cadre, la CICOS va bénéficier entre autres d'une assistance technique à travers le groupe de travail « hydrologie spatiale » pour permettre l'intégration des données d'altimétrie spatiale dans le suivi hydrologique opérationnel. A travers ce projet il est également question d'apporter un appui substantiel aux Etats et à nos populations pour leur permettre de s'adapter aux changements climatiques notamment par la prévision des étiages par exemple pour la navigation, la prévision des crues et la gestion des ouvrages hydro-électriques.

L'action des organismes de bassin, à mon sens, est essentielle pour renforcer la résilience de nos sociétés aux risques pesant sur les ressources en eau dans le contexte du changement climatique.

Simon Sakibédé
Secrétaire Général de la CICOS



Visite des parlementaires de la CEMAC à la CICOS..... p 3



Actualisation du Plan d'Action Stratégique pour la promotion de la Navigation fluviale de la CICOS p 4



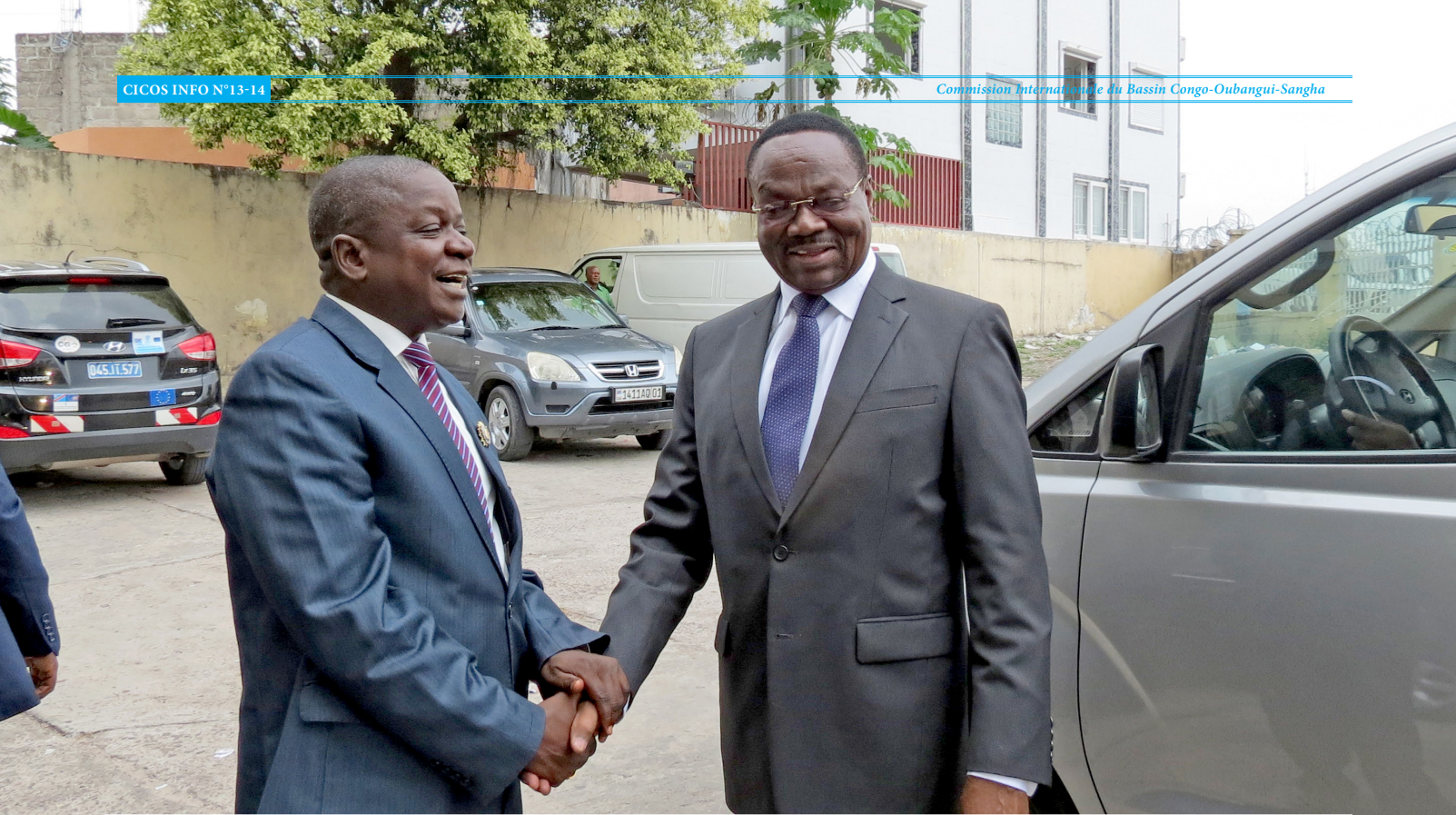
Renforcement des capacités dans le cadre du Projet MESA..... p 4-5



Evaluation de la coopération entre la CICOS et l'Allemagne à travers la GIZ..... p 6



Flux des marchandises et accidents fluviaux dans l'espace CICOS : vers des statistiques plus fiables. p 8



Visite des parlementaires de la CEMAC à la CICOS sur le projet du transfert des eaux de l'Oubangui vers le Lac Tchad

Conduite par l'honorable Albert PAHIMI PADACKÉ, une délégation des parlementaires de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) composée de 6 personnes a été reçue à la CICOS le 05 novembre 2015. Ils étaient accompagnés d'un membre du parlement de l'Union Européenne représentant l'Association des Parlementaires Européens Partenaires de l'Afrique (AWEPA).

Effectuée pendant 4 jours, la mission parlementaire de la CEMAC à Kinshasa s'inscrit dans le cadre du dialogue avec les parlementaires congolais sur la menace qui pèse sur le Lac Tchad. La délégation avait été ainsi reçue tour à tour par les Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat. Ils ont également eu une audience avec le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Développement Durable et le Ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique. Leur passage à la CICOS était, pour ainsi dire selon le chef de la délégation, l'ultime étape pour leur permettre d'avoir une idée claire sur les aspects techniques du projet de transfert des eaux de l'Oubangui vers le Lac Tchad et sur l'évolution dudit projet.

Eclairage de la CICOS

Dans un exposé liminaire, le Secrétaire Général de la CICOS M. Simon SAKIBÉDE a introduit ses propos en faisant la genèse de ce projet dont les prémices indiquent, se situent depuis la grande sécheresse de la moitié des années 70 jusqu'en 1985, date à laquelle est née « l'idée pour le sahel », concept créé pour sauver le Lac Tchad. Mais c'est véritablement en 1995 que le projet a vu le jour avec l'adhésion de la RCA à la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT). Le Président Centrafricain d'alors, Ange Felix Patassé a voulu relancé le vieux projet de construction du barrage de Palambo dont une partie des eaux retenues pourrait être transférée au Lac Tchad.

Il fallait dès lors, pour faire adhérer à cette idée, impliquer l'ensemble des pays concernés. Le Congo ne faisant pas partie de la CBLT, le projet a été porté au niveau de la CEMAC qui à son tour, l'a soumis à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) où il a été examiné en 2005 à Brazzaville par la conférence des chefs d'Etats qui y étaient réunis en session ordinaire. La CEEAC a recommandé la prise en compte de l'impact environnemental dans l'étude de faisabilité et a chargé son Secrétaire Général d'assurer le suivi de ce dossier. Le Secrétaire Général de la CEEAC pour sa part a donné mandat à la CICOS de suivre ce dossier pour son compte, en collaboration avec la CBLT (lettre du 21 novembre 2005).

Fort de ce mandat, la CICOS a signé avec la CBLT un Mémoire d'Entente en 2006 (révisé en 2010) qui permet aux 2 organisations de se concerter sur ce dossier. L'étude de faisabilité a été réalisée de 2009 à 2012 par le Cabinet CIMA qui a fait des propositions tenant sur deux variantes de transfert. La CICOS a estimé que le rapport sur l'étude d'impact est insuffisant car elle n'a pas pris en compte les impacts socio-économiques et environnementaux notamment au niveau de la cuvette centrale. La CICOS a demandé une étude environnementale complémentaire sur le bassin du Congo, allant du barrage de Mobaye sur l'Oubangui jusqu'à l'Océan.

La CICOS et la CBLT, dans le cadre du mémorandum d'Entente de Coopération qui les lie, ont élaboré ensemble les termes de référence de l'étude d'impact environnemental à réaliser. Depuis lors, le dossier n'a pas avancé faute de financement pour la réalisation de l'étude complémentaire.

Sur ce, le Secrétaire Général de la CICOS a conclu en précisant qu'« aujourd'hui, ce dossier n'est plus au niveau de la CBLT ou de la CEMAC, mais plutôt à la CEEAC où sont présents ou représentés, les Etats dits donneurs de la

ressource d'une part, et les Etats dits bénéficiaires de la ressource d'autre part». Et il a ajouté que «selon le principe de la GIRE adopté depuis les Sommets de RIO et de Dublin en 1992, l'exploitation et la gestion de l'eau doivent se fonder sur une approche participative impliquant les usagers, les planificateurs et les décideurs politiques à tous les niveaux. Aucun Etat ne peut aujourd'hui décider seul, des eaux transfrontalières sans le consentement des autres Etats partageant la même ressource. »

Après avoir écouté le Secrétaire Général de la CICOS, les parlementaires de la CEMAC ont exprimé leur regret de n'avoir pas entamé leur séjour par la CICOS pour avoir tous

ces détails qui leur auraient permis de mieux conduire leur mission auprès des autorités congolaises. Néanmoins des échanges très fructueux ont suivi et ont permis d'apporter aux parlementaires quelques éléments de réponse à certaines de leurs préoccupations notamment l'état de relation entre la CICOS et la CBLT, les niveaux du blocage du projet, les attentes des pays, etc.

La visite du groupe de travail des parlementaires de la CEMAC à la CICOS s'est achevée par la découverte des locaux du siège de la CICOS.

La visite en image.



Accueil de la délégation par le SG de la CICOS.



Les parlementaires CEMAC.



Signature du livre d'or de la CICOS.



Exposé du SG de la CICOS.



Une vue de la séance de travail.



Les navigants sur le Fleuve Congo

La CICOS entame le processus d'actualisation de son Plan d'Action Stratégique pour promotion de la Navigation fluviale

Le Secrétariat Général de la CICOS vient de lancer le processus d'actualisation du PAS navigation qui a été adopté par décision N° 006/CICOS-CM.05 du 13 décembre 2007, afin de l'adapter au contexte socio-économique actuel et au

changement climatique au niveau de la sous-région. Ce processus va se développer en deux phases :

- Une première phase qui vise l'actualisation du document d'analyse diagnostique du transport par voies d'eau intérieure du Bassin du Congo ;
- Une deuxième phase qui va consister à l'actualisation du document du PAS navigation lui-même.

L'atelier régional, organisé par la CICOS du 23 au 25 septembre 2015 et qui s'inscrit dans la première phase, a permis d'évaluer les impacts des réalisations et les résultats attendus du PAS navigation 2007. Il a permis également de mettre à jour le diagnostic du transport par voies d'eau intérieure dans les pays membres de la CICOS et de jeter les bases pour la formulation du PAS navigation actualisé.

Au cours de la deuxième phase, des missions circulaires étaient organisées au Cameroun, en Centrafrique (délocalisée à Douala) et au Gabon du 02 novembre au 04 décembre 2015. Cette consultation se poursuivra du 1^{er} au 12 février 2016 au Congo et en République Démocratique du Congo. Cette phase permettra de formuler le plan d'action stratégique 2016-2020 pour la promotion de la navigation intérieure dans les pays membres de la CICOS et va décliner les principales actions (Projets et mesures) à réaliser dans le secteur au cours de 5 prochaines années. Le document du PAS navigation ainsi mis à jour, sera validé lors d'un atelier régional prévu début mars 2016.

La politique communautaire de transport en Afrique centrale

La Commission de la CEMAC a organisé, à Yaoundé (République du Cameroun) du 16 au 17 décembre 2015, le premier atelier de restitution de l'étude pour l'élaboration de la politique communautaire de transport à l'horizon 2035 et du schéma directeur des infrastructures routières et ferroviaires aux horizons 2025 et 2035 en zone CEMAC.

L'objectif de l'atelier a été d'examiner la composante 2 (la politique communautaire de transport en Afrique centrale) de l'étude comportant quatre (4) volets, (i) l'analyse de la politique de développement des transports, (ii) la définition et la formalisation des objectifs stratégiques de la politique communautaires des transports, (3i) l'étude d'impact environnemental et social de la politique communautaire des transports, et (4i) l'analyse institutionnelle pour la mise en œuvre de la politique communautaire des transports.

L'atelier a connu la participation des membres du Comité de Pilotage constitué des experts des Etats de la CEMAC de la CEEAC, des Représentants des Ministères des Travaux Publics des Etats, des Représentants des Sociétés nationales de transport (CAMRAIL, SETRAG, SNCC, TRANSIMEX), des Représentants des Partenaires au développement (UE, BAD, JICA), du Représentant de la CICOS et des Experts du Groupement Egis international et GOPA.

La CICOS a profité de cette rencontre pour montrer l'importance du corridor fluvial dans les échanges entre les pays retenus pour cette étude, afin de renforcer l'intégration régionale et lutter contre la pauvreté. Au cours de ces échanges, les participants ont reconnu le caractère incontournable de la navigation fluviale, afin de désenclaver les pays qui n'ont pas accès à la mer.

Les participants ont recommandé que le Cabinet Egis/GOPA intègre la navigation fluviale dans la politique communautaire des transports en Afrique Centrale, et que le schéma directeur en cours d'élaboration soit élargi au transport fluvial. Il sera dénommé comme suit « schéma directeur des infrastructures routières, ferroviaires et fluviales ».



**ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES
 POINTS FOCAUX MESA/CICOS SUR LE SUIVI DES RESSOURCES MARINES ET COTIERES**

Brazzaville, du 30 novembre au 04 décembre 2015



Photo de famille des Séminaristes

Projet MESA : la CICOS renforce les capacités des experts de l'Afrique Centrale dans l'acquisition et l'utilisation des données satellitaires

Une intense activité de formation a marqué la ville de Brazzaville qui a accueilli d'octobre à décembre 2015, deux importants ateliers dans le cadre du Programme MESA. Le premier qui s'est tenu du 12 au 16 octobre 2015 a consisté au renforcement des capacités des experts nationaux des pays de la CEMAC et de la RDC, pour l'élaboration des produits via les stations MESA. Le Second a porté sur la gestion des ressources marines par l'utilisation des données de l'observation de la terre et a eu lieu du 30 novembre au 04 décembre.

Comment élaborer les produits ?

C'est la première question à laquelle étaient soumis les participants à cette formation composés essentiellement des experts thématiques et des administrateurs systèmes des pays bénéficiaires du projet. Ce module qui comportait des cours théoriques et des séances pratiques, était animé par l'Expert thématique du Programme MESA auprès de la CICOS et l'Administrateur Système PUMA/METTELSAT. Il s'est agi d'acquérir les techniques d'élaboration des produits avec les données issues de la station MESA d'une part, et l'utilisation du logiciel EMMA, d'autre part. C'est la partie dispensée par l'expert thématique CICOS. Quant à l'Administrateur Système PUMA /METTELSAT, il a renforcé les capacités des participants sur la gestion technique de la station MESA à travers la présentation, la description et la configuration du système ainsi que l'installation, la mise à jour et la maintenance. Au bout de la formation, les experts pays ont pu élaborer eux-mêmes, les produits avec les données issues de la station MESA selon leurs domaines d'activités. Ils ont acquis également, la capacité de travailler en toute autonomie sur la station MESA et d'analyser les données d'observation de la terre selon leurs domaines d'activités. Désormais ils peuvent réaliser des produits propres à la réalité de leur pays respectif à l'aide des

données satellitaires.

Comment gérer les ressources marines par l'utilisation des données de l'observation de la terre ?

C'est dans le cadre du deuxième atelier que cette question a été abordée. C'était un atelier de formation qui visait l'enrichissement mutuel entre les Centres Régionaux d'Implémentation (RIC) du Programme MESA. La thématique Gestion des Ressources Marines étant développée dans la zone CEDEAO, la CICOS a signé une convention avec l'Université de Ghana qui en est le RIC, afin de faire bénéficier aux pays côtiers de la CEMAC, les acquis de cette thématique. Chaque pays était représenté par un expert thématique de la pêche et un Expert thématique dans le domaine de l'océanographie. Pour les experts de l'Université du Ghana, chargés de dispenser cette formation, il a été question de mettre à la disposition des participants, des outils de maîtrise du fonctionnement de la station MESA dans le but d'élaborer des produits d'information sur l'océan pour la gestion des pêches grâce aux données issues de l'observation de la Terre.

Signalons que ces ateliers de formation ont permis de faire l'état des lieux de l'appropriation du Programme MESA dans les pays bénéficiaires que sont les pays de la CEMAC et la RDC.





Vers une nouvelle phase : Evaluation de la coopération entre la CICOS et l'Allemagne à travers la GIZ

La CICOS et la Coopération Allemande ont entrepris en octobre 2015 l'évaluation de la troisième phase du Projet de Gestion Transfrontalière de l'Eau dans le Bassin du Congo (GETRACO), qui a commencé en janvier 2013 et s'achèvera en juin 2016. A cet effet, un atelier d'évaluation a été organisé au Cercle Français, le 22 Octobre 2015. L'équipe d'évaluation, composée de Mme Iris Paulus (Experte Indépendante), M. Moussa Gueye (Modérateur) et Dr. Susanne Schmeier (Responsable des Projets de Gestion Transfrontalière de l'Eau à la GIZ) a également eu comme mission, la planification de la quatrième phase dudit projet pour laquelle un atelier de planification a eu lieu le 28 Octobre 2015.

Depuis 2007, la GIZ accompagne la CICOS dans la mise en œuvre de ses deux mandats: la promotion de la navigation fluviale et l'amélioration de la gestion des ressources en eau dans le bassin du Congo. Parmi les résultats majeurs de cette troisième phase, il faut sans doute souligner l'élaboration des deux plans stratégiques de la CICOS, notamment le Plan d'Action Stratégique (PAS) pour le secteur de la Navigation et le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE). Ces deux plans seront validés lors du Comité des Ministres de la CICOS cette année. D'autres résultats à mettre en relief seraient par exemple, la réhabilitation des bâtiments du CRFNI, le nouveau site web de la CICOS (www.cicos.int), la restructuration du système

d'information de la CICOS, le Manuel des Procédures relatives à la notification préalable par rapport aux grands projets d'infrastructure, l'accompagnement de la Convention Pool Malebo, etc.

Suite à la vérification des documents et résultats produits par le projet, aux entretiens menés avec les experts de la CICOS, de l'équipe GIZ et des partenaires, l'objectif de la troisième phase du projet GETRACO a été jugé comme atteint par les experts. Par rapport aux critères DAC de l'OCDE, le projet a été jugé très performant en terme de pertinence, efficacité et efficience. Pour démontrer son impact et sa durabilité, et obtenir des effets visibles et palpables dans les états membres, il va falloir attendre la quatrième phase. Si la troisième phase avait pu porter comme grand titre « Appui à la planification stratégique », la quatrième phase serait intitulée « Appui à la mise en œuvre ». Avec une grande composante de développement organisationnel, qui comprendra la réforme institutionnelle de la CICOS, cette prochaine phase prévue mi 2016 à fin 2019 s'alignera avec les stratégies de Navigation et de Gestion de l'Eau de la CICOS. Motivés par cette évaluation positive de toutes les parties prenantes, les équipes de la GIZ et du Secrétariat Général de la CICOS ont hâte de passer à la réalisation des activités inscrites dans le PAS/Navigation et dans le SDAGE.



Rentrée académique 2015 - 2016 au CRFNI : perspectives alléchantes

Le nouveau internat (home) du CRFNI

Après 6 ans d'expérience dans la formation continue au cours desquels près de 1500 stagiaires ont été formés et depuis 2013 date de début des formations initiales, le Centre Régional de Formation en Navigation Intérieure (CRFNI) est en train de s'affirmer dans le monde de la Formation professionnelle.

Conscient des enjeux et pour amorcer le développement du Centre, la CICOS avec l'appui technique de la GIZ/GETRACO et de l'appui financier du Fonds de Consolidation pour la Paix (FCP) vient de doter le Centre d'un internat de près de 92 places pour faciliter l'accueil et la prise en charge des étudiants.

L'année académique 2015-2016 sous la Direction du nouveau chef du Centre, prévu pour le 15 Octobre 2015 a débuté le 19 octobre 2015 avec 217 étudiants dont une vingtaine de filles, répartis en deux cycles de formation dans les spécialités Capitaine et Mécanique Navale.

Innovation

Poursuivant les objectifs de la pérennisation des activités du Centre et son développement, la nouvelle direction s'est engagée pour cette année académique à :

- la réorganisation des cours pour s'adapter aux standards et améliorer

la qualité des enseignements et la recherche des financements pour doter le Centre des équipements et machines indispensables à la formation pratique des apprenants.

- la réorganisation de l'année académique avec l'instauration des stages embarqués des étudiants ;
- la réorganisation des sessions d'examens pour former de professionnels de qualité ;
- l'instauration d'une journée des Armateurs privés et publics.

Perspectives

A court et moyen terme, le CRFNI va poursuivre sa progression en favorisant

l'augmentation de la capacité d'accueil pour multiplier les formations continues. En conséquence, il devra renforcer la formation pratique en se dotant des simulateurs et d'un bateau école. L'ouverture à travers un partenariat plus dense avec des Établissements de formation de navigateurs afin de favoriser les échanges d'expériences, sera accélérée. Enfin, pour assurer la pérennisation de ses activités, le centre envisage doter les ateliers d'équipements et machines didactiques capables de générer de moyens financiers et de permettre leur autogestion.



Intérieur d'une chambre des étudiants

Flux des marchandises et accidents fluviaux dans l'espace CICOS : vers des statistiques plus fiables



Une baleinière sur le fleuve.

La méthodologie de collecte des données statistiques des accidents et incidents de navigation fluviale, des flux des marchandises et des passagers dans l'espace CICOS a été validé au cours d'un atelier régional à Brazzaville.

En effet, pour faire face aux multiples défis liés à la promotion de la navigation intérieure, l'un de ses mandats phares, la CICOS a entrepris de mesures visant à améliorer la facilitation et la sécurisation des voies d'eau du bassin du Congo. La publication des statistiques sur les flux de marchandises et sur les incidents et accidents produits sur les différents cours d'eau, constitue l'une de mesures dont la finalité est de conscientiser tous les acteurs impliqués dans ce secteur.

Les premières publications (2 cahiers des statistiques sur

les incidents et accidents de 2011- 2012) qui ont rencontré l'adhésion des Etats membres de la CICOS reconnaissant leur pertinence, ont néanmoins fait l'objet de quelques critiques notamment sur la fiabilité des données collectées. C'est pourquoi le Secrétariat général de la CICOS, avec l'appui d'un consultant, a élaboré une méthodologie de collecte des dites données.

Pour examiner et valider cette nouvelle approche, les délégués des 5 pays membres de la CICOS à savoir le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la République Démocratique du Congo et le Gabon se sont retrouvés à Brazzaville, les 26 et 27 novembre 2015. Ils sont tous experts en charge du transport par voies d'eau intérieure. A l'issue de leurs échanges riches et parfois houleux et au prix de quelques amendements, ils ont pu s'accorder sur l'essentiel de ce document. Il s'agit notamment du formulaire de collecte des données, de la nomenclature des marchandises et des unités de mesures, du traitement, de l'interprétation, de l'analyse et de la présentation de ces données statistiques.

Après avoir validé cette méthodologie, les experts ont recommandé le renforcement des capacités des points focaux et des agents des administrations dans la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques. Ils ont aussi demandé l'utilisation de la liste des poids standards des marchandises transportées, amendée par les Etats ainsi que l'application des unités de mesure des marchandises que sont le Tonne, le Mètre-cube et le Nombre.

Les travaux sont clôturés à la satisfaction générale des Etats. Pour le Secrétariat général de la CICOS, c'est un pas important réalisé vers la fiabilité des données statistiques qu'il aura à publier dans les années à venir dans ce secteur névralgique de l'économie de la sous-région Afrique Centrale.

Pool Malebo : La Convention d'exploitation entre la RDC et le Congo a été révisée

Réunis à Kinshasa les 22 et 23 décembre 2015, les Experts de la Convention d'Exploitation du Pool Malebo ont examiné, amendé et validé les dernières propositions de révision de ladite convention.

C'est une étape importante et historique qui a été franchie dans l'évolution de cette plateforme de concertation entre Brazzaville et Kinshasa, pour une exploitation harmonieuse du trafic fluvial entre les deux rives. Le processus minutieusement bien mené depuis 2013 suite au constat faisant état de l'obsolescence de certaines dispositions de la Convention qui date de 2005, a permis de la mettre à jour et de supprimer tout article jugé inefficace ou obsolète.

L'une des modifications majeures apportées à la Convention est l'introduction des dispositions relatives au Règlement Commun pour la Construction, l'Équipement et la Maintenance des bateaux de navigation intérieure dans l'espace CICOS récemment adopté par les Etats. L'article 17 exige notamment que les unités fluviales soient désormais construites conformément à ce Règle-

ment. S'agissant de la Commission de concertation pour le suivi de l'application de la Convention, le nouvel article 30 précise qu'elle sera présidée par le Secrétaire Général de la CICOS et non « alternativement par les représentants de deux Etats » comme le prévoyait l'ancienne disposition. L'article 30 ancien, qui prévoyait une carte spéciale de traversée accordée à certains responsables et agents des institutions et structures a été purement et simplement supprimé. Bien d'autres dispositions ont fait l'objet d'amendement ainsi que les annexes.

Etat d'avancement des dernières mesures

Au cours de leurs travaux, les experts ont également évalué les conclusions de la dernière réunion tenue à Brazzaville, les 16 et 17 juin 2015. Ils ont observé le statu quo sur certains points tels que le processus de mise en place du Guichet unique, les réunions périodiques sur les

plates formes portuaires, l'amélioration des infrastructures portuaires de Brazzaville, la mise aux normes des unités fluviales et l'embarquement des passagers en aller-retour sur les canots rapides où persistent encore des contraintes de part et d'autre. Sur ce dernier point, ils ont décidé d'en débattre lors de leurs prochaines assises. L'étude préconisée sur les taxes et redevances attend toujours le financement pour démarrer. Néanmoins les experts ont recommandé qu'une réflexion soit menée sur la question de l'incorporation des redevances dans le coût du billet passager.

Pour son entrée en vigueur, il a été demandé au Secrétariat Général de la CICOS d'organiser la cérémonie de Signature de la Convention d'Exploitation du Pool Malebo révisée dès que possible.



Les membres du Comité de pilotage du projet.

SECURITE ET FACILITATION DE LA NAVIGATION : La CICOS lance le projet de mise en place de son observatoire pour lutter contre les barrières non physiques sur les voies d'eau du bassin du Congo

A côté des traditionnelles barrières physiques qui entravent la circulation des personnes et des biens sur les voies d'eau, l'on observe également et de plus en plus, certaines irrégularités telles que les tracasseries administratives et policières, le coût élevé du transport des marchandises, l'allongement des délais de passage portuaire ainsi que la durée de la navigation des unités fluviales. Ces cas de barrières non physiques sont tout aussi nuisibles à la fluidité du trafic et par ricochet au développement harmonieux des échanges commerciaux entre les Etats. A cet effet, la CICOS vient de lancer un important projet de mise en place d'un observatoire et d'un système de radiocommunication visant à instaurer une veille permanente pour mieux lutter contre ce phénomène et améliorer la sécurité des personnes et des biens.

Que vise ce projet ?

L'Observatoire des barrières non physiques est un instrument qui permet de fournir, aux Etats membres et à la CICOS des informations fiables sur les pratiques anormales susceptibles d'entraver la fluidité du trafic fluvial, à travers une batterie d'indicateurs, qui

permettront de prendre des mesures correctives pour y remédier.

Les effets attendus sont de faire baisser progressivement le niveau des barrières non physiques anormales afin de faciliter le développement des échanges commerciaux et de contribuer ainsi à réduire les coûts et les délais de transport sur les voies d'eau intérieures des pays membres de la CICOS.

Quant au système commun de radiocommunication qui a pour objectif d'améliorer la sécurité de la navigation sur les voies d'eau intérieures, il va permettre les échanges d'informations nautiques entre les bateaux et la terre pour l'identification automatique des problèmes et des solutions de suivi et de repérage.

Comment atteindre ses objectifs ?

Un atelier de lancement du projet s'est tenu à Brazzaville en République du Congo, du 14 au 16 octobre 2015, et où les experts en navigation des pays membres de la CICOS ont pris connaissance des différentes articulations du projet et ont apporté des amendements sur certains aspects notamment les indicateurs, les actions prévues ainsi que le plan d'implémentation du projet. Deux

mois plus tard, le 21 Décembre 2015, le Comité du pilotage du projet, réuni à Douala au Cameroun, a validé les travaux de Brazzaville, moyennant quelques amendements. Il a par exemple, décidé de renommer l'intitulé Plan d'implémentation en « Plan d'Exécution » afin de se conformer au Contrat de subvention entre la CICOS et l'Union Européenne, principal partenaire financier de ce projet. Ensuite, le Comité de Pilotage a décidé de réaménager le budget du projet en vue de prendre en compte certaines activités d'ordre pratique.

Il faut noter la CICOS bénéficie de l'appui de la Commission de la CEMAC qui a inscrit ce projet dans le cadre du Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Régionale (PACIE) qui a pour objectif de contribuer à améliorer l'intégration des économies des Etats de l'Afrique Centrale, à faciliter leur insertion dans l'économie mondiale et à favoriser la croissance économique afin de réduire la pauvreté.

La durée d'exécution du projet est de 42 mois.

COP 21 : La CICOS signe une Convention avec l'AFD pour le projet de renforcement de la gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin du Congo dans le cadre du changement climatique



Signature de la convention.

C'est au cours de la journée officielle sur « eau et adaptation au changement climatique » organisée à Paris le 02 décembre 2015 qu'a eu lieu cette signature entre M. Simon Sakibédé, Secrétaire Général de la Commission Internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) d'une part, et Mme Ségolène Royal, ministre française de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, Mme Annick Girardin, Secrétaire d'Etat chargée du Développement et de la Francophonie et M. Jacques Moineville, Directeur Général Adjoint de l'Agence Française de Développement, d'autre part.

Cette convention de financement qui lie désormais la CICOS à l'AFD permettra de renforcer les capacités de la CICOS dans le suivi hydrologique opérationnel. Elle va également renforcer les capacités des institutions et des populations à s'adapter aux changements climatiques notamment par la mise en place des plateformes

d'utilisateurs de données hydrométéorologiques. Enfin, grâce à cet appui de l'AFD, la CICOS va tester une innovation qui utilise, pour le suivi hydrologique, des satellites d'observation de la Terre et qui constituera une première mondiale.

Signalons qu'à travers cette convention, La CICOS s'inscrit ainsi parmi les 300 organisations du monde entier qui ont signé « le pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères ».

Au cours de cette journée officielle, la CICOS a participé à la table ronde sur « l'eau et l'adaptation » et au cours de laquelle son Secrétaire Général a présenté les projets en cours à la CICOS qui s'inscrivent dans le cadre de l'adaptation du bassin du fleuve Congo et de ses affluents au changement climatique.



De la Vision Partagée au Programme des Mesures du SDAGE de la CICOS : Troisième rencontre de la Plateforme de Concertation Régionale à Kinshasa



Photo de famille à l'ouverture de la PCR

Suite à la réalisation d'un Etat des Lieux 2015 et à la définition d'une Vision Partagée 2035, la CICOS vient de clôturer le processus d'élaboration de son Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) avec l'Atelier de validation du Programme des Mesures 2016 - 2020. Les membres de la Plateforme de Concertation Régionale (PCR) se sont réunis au Cercle Français de Kinshasa du 26 au 28 Janvier. Le dernier jour de la rencontre régionale a été consacré à une visite de terrain du projet pilote GIRE sur la rivière Lukaya financé par le PNUF.

Le Programme des Mesures représente le plan stratégique de la CICOS pour les cinq prochaines années et sera adopté lors du prochain Comité des Ministres. Pour l'élaboration de ce programme, l'équipe de pilotage composée des experts de la CICOS, de la GIZ et des consultants de la GFA, a facilité les Plateformes de Concertation Nationales (PCN) en République du Congo (du 22 au 24 septembre 2015), en République Gabonaise (du 29 septembre au 1er octobre 2015), au Cameroun (du 6 au 8 octobre 2015) et enfin en RDC (du 13 au 15 octobre 2015). La Plateforme de Concertation Nationale pour la République Centrafricaine s'est tenue à Kinshasa du 10 au 12 novembre 2015.

Lors des deux premières tables rondes de concertation les États membres ont défini avec la CICOS les documents «Etat des Lieux » et «Vision Partagée du SDAGE », qui présentent respectivement la situation actuelle dans le bassin et les objectifs de développement pour la sous-région. L'Etat des lieux a identifié les 11 enjeux suivants pour le bassin : (I) La hausse des taux de desserte, (II) L'augmentation de la production hydroélectrique, (III)

Le développement de l'irrigation, (IV) L'amélioration des capacités de transport fluvial, (V) L'exploitation durable des ressources halieutiques, (VI) Le contrôle des polluants dans le secteur industriel, (VII) La protection des zones humides, (VIII) La promotion de l'écotourisme, (IX) La protection de la santé publique contre les risques liés à l'eau, (X) La collecte, l'exploitation et la diffusion d'information sur l'eau et (XI) Les enjeux institutionnels de la CICOS. La Vision Partagée 2035 a été définie comme suit : « Le bassin du Congo en 2035, un espace d'intégration régionale où des Nations solidaires et émergentes renforcent leurs capacités pour faire de l'eau un moteur de croissance économique et une source de bien-être, tout en préservant la qualité des écosystèmes, en adaptant les usages au changement climatique et en favorisant le partage des coûts et des bénéfices. »

Il s'agissait alors de traduire en actions concrètes – en «programme de mesures » - ces analyses et objectifs, afin de faire des ressources en eau un moteur de croissance économique et d'équité sociale, tout en assurant la préservation de l'environnement. Le Programme de Mesures de la CICOS tel qu'il vient d'être présenté, analysé et amendé lors des trois jours d'atelier à Kinshasa, est avant tout le programme des États et de leurs parties prenantes. Les défis de sa mise en œuvre restent cependant immenses et les moyens limités, raison pour laquelle le représentant du Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Développement Durable de la RDC a lancé un appel à mobilisation de toutes les parties prenantes. Il est question pour tous de passer de la planification à la mise en œuvre !

La CICOS présente les résultats du modèle d'allocation des ressources en eau du bassin du CONGO

Plusieurs experts venus des pays membres de la CICOS ont pris part, les 02 et 03 septembre 2015, aux travaux d'un atelier régional à Kinshasa (République Démocratique du Congo), sur la présentation des résultats du modèle d'allocation des ressources en eau du bassin du Congo. Il s'agissait pour la CICOS, d'informer les participants sur les résultats des scénarios d'aménagement du modèle d'allocation et d'expliquer le fonctionnement dudit modèle en vue d'assurer une appropriation des possibilités de l'outil.

Les participants étaient issus pour la plupart, des institutions des pays membres de la CICOS impliquées dans la gestion et la planification des ressources en eau du bassin du Congo. Il faut noter également la présence des représentants des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) notamment l'Agence Française de Développement (AFD) et la GIZ.

Le Secrétaire Général de la CICOS, M. Simon Sakibédé, a ouvert les travaux par une allocution de bienvenue dans laquelle il a situé le contexte de la tenue de cet atelier et a exprimé les attentes de la CICOS. Il a également rappelé que les Etats membres fondent un grand espoir sur cet important projet qui vise à les doter des capacités en matière de gestion et d'allocation des ressources en eau du bassin du Congo. Durant les 2 jours des travaux, les Experts ont pris connaissance avec beaucoup d'intérêt des résultats du modèle d'allocation de la Ressource élaboré par la CICOS avec l'appui technique d'un consultant du cabinet BRLi. Celui-ci a, au cours de sa présentation, décrit les différents scénarios en mettant en exergue l'outil et la chaîne de modélisation, les indicateurs par thématique ainsi que les résultats de simulation et les perspectives.

L'intérêt des échanges qui ont suivi a consisté à éclairer les participants sur l'utilité du modèle en tant qu'outil d'aide à la décision. Il s'est agi d'apporter d'amples explications entre autres, sur la prise en compte par le modèle de la déforestation dans l'évolution hydrologique et le changement climatique ; la variation des précipitations entre les hémisphères Nord et Sud et sa prise en compte dans les modélisations ; les critères pour différencier les sites hydroélectriques retenus ou non dans les scénarios modélisés; la compatibilité entre la navigation et la construction de nouveaux barrages ; La vulgarisation et la mise à disposition de l'outil par la CICOS, etc.

En guise de recommandation, les participants ont salué le travail de la CICOS et sollicité, la réhabilitation d'un réseau de stations de mesures hydrométriques adapté à la taille du bassin qui doit être assuré par les Etats membres, le renforcement des capacités des pays membres afin qu'ils s'approprient le modèle en lien avec le Secrétariat Général de la CICOS et qu'ils puissent en tirer tous les bénéfices possibles. Enfin, l'atelier a exhorté les Etats à mettre tout en œuvre pour alimenter régulièrement la CICOS en données hydrométéorologiques et en données techniques sur les projets d'aménagements hydrauliques.

Rappelons que ce projet qui porte sur la mise en place de l'outil de modélisation hydrologique et d'allocation des ressources en eau du bassin du Congo va permettre la planification optimale des projets de grandes infrastructures hydrauliques et servir de base pour l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin du Congo (SDAGE).

AGENDA DU SECRETARIAT GENERAL

• 5 Fév. 2016 à Brazzaville	Consultation nationale pour l'actualisation du Plan d'Action Stratégique (PAS) pour la promotion de la navigation fluviale.
• 12 Fév. 2016 à Kinshasa	Consultation nationale pour l'actualisation du Plan d'Action Stratégique (PAS) pour la promotion de la navigation fluviale.
• 3 Mars. 2016 à Brazzaville	Atelier régional de validation du manuel des procédures relatif au mesures projetées dans le bassin du Congo.
• 5 Mars. 2016 à Libreville	Atelier régional pour l'actualisation du Plan d'Action Stratégique (PAS) pour la promotion de la navigation fluviale.

CICOS INFO N°13-14

Directeur de publication

Simon Sakibédé
Secrétaire Général de la
CICOS

Rédacteur en Chef

Aboubakar Halilou
Chef de Service Information,
Communication et Education

Ont contribué à ce numéro

Kathrin Sirtl
Cyrille Tagny
Patrice Kioroniny
Olivier Thamba
Alfred Ikaka
Blaise Tondo